

# L'ESSENTIEL À SAVOIR SUR L'ASSURANCE CHÔMAGE

## QUEL EST SON OBJECTIF ?

Verser un revenu de remplacement aux salariés ayant perdu involontairement leur emploi et favoriser leur retour rapide à l'emploi.

C'est un **système d'assurance** : il faut avoir cotisé pour être indemnisé. Tous les salariés du secteur privé contribuent ainsi que certains salariés du secteur public. L'allocation versée est calculée en fonction du niveau des salaires perdus.

C'est aussi un **système solidaire interprofessionnel** :

- Les contributions des salariés et des employeurs, tous secteurs et catégories professionnelles confondus, sont mises en commun pour protéger ceux qui perdent leur emploi.
- L'Assurance chômage compense mieux la perte d'un bas salaire que d'un haut revenu.

Les personnes ne remplissant pas ou plus les conditions pour bénéficier de l'Assurance chômage peuvent toucher des aides financées par l'État comme l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou le revenu de solidarité active (RSA). Les conditions pour en bénéficier sont distinctes de celles de l'Assurance chômage.

### COMMENT L'ASSURANCE CHÔMAGE EST-ELLE GÉRÉE ?

**Les partenaires sociaux gèrent le régime en tenant compte des évolutions de l'économie et du fonctionnement du marché du travail.**

Créée en 1958, l'Assurance chômage est une organisation paritaire : elle est **gérée par un nombre égal de représentants des organisations d'employeurs et des syndicats de salariés**, qui pilotent le régime au plus près des réalités du monde du travail.

Les règles de l'Assurance chômage sont révisées tous les deux ou trois ans pour adapter le montant des contributions et les conditions d'indemnisation aux évolutions du marché du travail et à la situation économique et sociale de la France.

Ces règles, négociées par les partenaires sociaux, sont détaillées dans une convention qui reçoit un agrément de l'État afin de la rendre applicable.

### QUI ASSURE SON FONCTIONNEMENT ?

#### L'Unédic, association loi 1901...

**... conseille** les partenaires sociaux dans la négociation des règles d'assurance chômage : à cette fin, elle produit des études, des analyses et des documents d'aide à la décision ;

**... gère** le régime au quotidien, en veillant notamment au bon déroulement du prélèvement des cotisations par les Urssaf et du versement des allocations par Pôle emploi.

Pôle emploi calcule et verse les allocations aux demandeurs d'emploi et il les accompagne dans leur recherche d'emploi. Pôle emploi est piloté et co-financé par l'Unédic et l'État.

### Quand une convention d'assurance chômage est signée, l'Unédic pilote la mise en œuvre des nouvelles règles.

Le 28 mars dernier, les partenaires sociaux sont parvenus à un accord sur de nouvelles règles d'assurance chômage. Aussitôt, les juristes de l'Unédic ont rédigé la convention signée le 14 avril 2017 puis ses circulaires d'application, en les illustrant d'exemples concrets.

Dès la négociation, l'Unédic a vérifié avec Pôle emploi et l'Acoss (qui gère les Urssaf) que les évolutions envisagées par les partenaires sociaux étaient applicables. Une fois la convention signée, elle s'est assurée que les logiciels de paie et les systèmes de calcul de l'indemnisation seraient mis à jour à temps, et que les équipes de Pôle emploi et les représentants des partenaires sociaux en région seraient formés.

À partir de l'entrée en vigueur des nouvelles mesures, l'Unédic va suivre leurs effets pour vérifier qu'ils sont conformes à ce qui était attendu et pour procéder si nécessaire à des adaptations. Elle met aussi en place un dispositif d'évaluation pour préparer la prochaine négociation.

#### *Pourquoi l'Assurance chômage est-elle endettée ?*

*Les partenaires sociaux ont fait le choix de protéger le pouvoir d'achat des chômeurs couverts par l'Assurance chômage, y compris dans les périodes de crise économique. Or, durant ces crises, le chômage augmente tandis que l'emploi progresse peu, si bien qu'à certaines périodes les cotisations sont insuffisantes pour financer le régime. L'Unédic emprunte alors sur les marchés financiers pour assurer le versement des allocations, ce qui constitue la dette de l'Assurance chômage. Quand l'économie et l'emploi repartent à la hausse, le chômage baisse et les comptes de l'Assurance chômage s'améliorent.*

*Pour que l'équilibre financier soit garanti dans la durée, il faut veiller à ce que les excédents dégagés lorsque la croissance est forte compensent les déficits consentis lorsque le chômage est élevé. C'est ce qui a été fait lors de la négociation de la convention d'avril 2017.*

RETROUVEZ TOUTE L'INFORMATION SUR UNEDIC.FR



- ▶ Qui fait quoi dans l'Assurance chômage ?
- ▶ Comment sont définies les règles de l'Assurance chômage ?
- ▶ Quel est le rôle de l'Unédic par rapport à Pôle emploi ?

## Qui fait quoi dans l'Assurance chômage ?

